

**DELIBERATION N° 2024034**  
**Dissolution du Budget lotissement 2**

L'an deux mil vingt-quatre et le trente décembre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	14

Présents :

Mmes BARRE-LOPES – BOUCHET – PERRAUD - LEBLANC-PAGE- DAMIDAUX – GIOIRIA- PASQUET;  
 MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - DURAND – NAULET – MAITRE - PACCOUD;

Date de la convocation

20 Décembre 2024

**Secrétaire de séance : Mme BOUCHET Pascale**

Dissolution du Budget lotissement 2

Vu le code général des collectivités territoriales,  
 Vu l'instruction M57,  
 Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité 13 pour et 1 abstention,  
 DECIDE la clôture du budget annexe relatif au lotissement 2.

Toutes les recettes à ce service seront inscrites au budget principal.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que susdits.

Le Maire,



F. TARPIN.